

**Genetron® 408A****00000009895**

Version 2.0

Date de révision 05/02/2017

Date d'impression 12/18/2017

**SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

Nom du produit : Genetron® 408A

Numéro : 00000009895

Description d'utilisation du produit : Agent réfrigérant

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur : Honeywell International Inc.  
115 Tabor Road  
Morris Plains, NJ 07950-2546

Pour obtenir de plus amples renseignements, téléphonez au : 800-522-8001  
+1-973-455-6300  
(du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h)

**Dans le cas d'un appel d#urgence** : **Médical : 1 800 498-5701 ou +1-303-389-1414**  
: **Transport (CHEMTREC) : 1 800 424-9300 ou +1-703-527-3887**  
:  
: (jour et nuit)

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Aperçu des urgences**

Forme : Gaz liquéfié

Couleur : incolore

Odeur : faible

**Classification de la substance ou du mélange**

Classification de la substance ou du mélange : **Asphyxiant Simple**  
**Gaz sous pression, Gaz liquéfié**

## Genetron® 408A

000000009895

Version 2.0

Date de révision 05/02/2017

Date d'impression 12/18/2017

## Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Symbole(s)

:



Mention d'avertissement

: Attention

Mentions de danger

: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
Peut remplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide.

Conseils de prudence

: Prévention:

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

**Stockage:**

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Dangers autres non classifié

: Peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.  
Peut provoquer des gelures.  
Peut causer une arythmie cardiaque.

## Cancérogénicité

Aucun des constituants de ce produit présents dans des quantités supérieures ou égales à 0,1 % n'est désigné comme un agent cancérogène connu ou prévisible par le NTP, le CIRC ou l'OSHA.

## SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique

: Mélange

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration
Chlorodifluorométhane	75-45-6	47.00%
1,1,1-trifluoroéthane	420-46-2	46.00%
pentafluoroéthane	354-33-6	7.00%

**Genetron® 408A****00000009895**

Version 2.0

Date de révision 05/02/2017

Date d'impression 12/18/2017

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

- Conseils généraux : Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. En cas de besoin, administrer de l'oxygène par personnel qualifié. Appeler un médecin. Ne pas donner de médicaments du groupe de l'adrénaline-éphédrine.
- Contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si vous percevez des signes évidents de gelure, lavez la lésion (sans frotter) à l'eau tiède (et non chaude). Si vous ne disposez pas d'eau, couvrez la lésion avec un linge propre et doux ou un morceau de tissu similaire. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. En cas de gelure, utiliser de l'eau tiède et non chaude. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Ingestion : Voie d'exposition improbable. Produit gazeux; consulter la section sur l'inhalation. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Appeler immédiatement un médecin.

**Avis aux médecins**

- Traitement : En raison de possibles perturbations du rythme cardiaque, les médicaments à base de catécholamine, tels que l'épinéphrine, doivent être employés avec modération et uniquement dans des situations d'urgence. Le traitement de la surexposition doit être axé sur le contrôle des symptômes et les conditions cliniques. Traiter les endroits gelés comme nécessaire.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyens d'extinction appropriés : Ce produit n'est pas inflammable.  
ASHRAE 34  
Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool,

**Genetron® 408A****00000009895**

Version 2.0

Date de révision 05/02/2017

Date d'impression 12/18/2017

de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le contenu est sous pression.  
Produit non inflammable aux températures et pressions atmosphériques ambiantes.  
Toutefois, il peut s'enflammer s'il est mélangé à de l'air sous pression et s'il est exposé à des sources d'inflammation énergiques.  
Le récipient peut rompre en cas d'échauffement.  
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.  
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.  
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.  
En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:  
Gaz chlorhydrique (HCl).  
Fluorure d'hydrogène  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Halogénures de carbonyle

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.  
Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.  
Éviter la peau sans protection

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles : Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.  
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.  
Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection.  
Enlever toute source d'ignition.  
Éviter que le liquide qui fuit n'entre en contact avec la peau (risque de gelures).  
Ventiler la zone.  
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.

**Genetron® 408A****000000009895**

Version 2.0

Date de révision 05/02/2017

Date d'impression 12/18/2017

- Éviter l'accumulation de vapeurs dans des zones de faible hauteur.  
Le personnel non protégé ne doit pas revenir tant que l'air n'a pas été testé et déterminé comme non dangereux.  
Vérifier que la teneur en oxygène est  $\geq 19,5\%$ .
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
Le produit s'évapore facilement.
- Méthodes de nettoyage : Ventiler la zone.

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Manipulation**

- Manipulation : Manipuler avec prudence.  
Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.  
Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
Porter un équipement de protection individuel.  
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.  
Suivre toutes les consignes de sécurité concernant la manipulation et l'utilisation de bouteilles d'air comprimé.  
Utiliser uniquement des bouteilles agréées.  
Protéger les cylindres des dommages physiques.  
Ne pas percer ou laisser tomber les bouteilles, ne pas les exposer au feu ou à une chaleur excessive.  
Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.  
Ne pas retirer le couvercle jusqu'au moment de l'utilisation.  
Toujours remettre le capuchon après l'utilisation.

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable.  
Peut former un mélange combustible avec l'air à des pressions supérieures à la pression atmosphérique.

**Stockage**

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.  
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

**Genetron® 408A****00000009895**

Version 2.0

Date de révision 05/02/2017

Date d'impression 12/18/2017

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.  
Protéger les cylindres des dommages physiques.

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**

- Mesures de protection : Ne pas respirer les vapeurs.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.
- Mesures d'ordre technique : La ventilation générale d'une pièce est adéquate pour l'entreposage et une manutention normale.  
Dépoter uniquement sur des aires équipées d'un dispositif d'aspiration.
- Protection des yeux : Porter selon besoins:  
Lunettes de sécurité avec protections latérales  
En cas de risque d'éclaboussures, porter:  
Lunettes protectrices ou visière de protection faciale, assurant une protection complète des yeux
- Protection des mains : Gants en cuir  
En cas de contact par projection:  
Gants de protection  
Gants en néoprène  
Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-butyle
- Protection de la peau et du corps : Éviter que le liquide qui fuit n'entre en contact avec la peau (risque de gelures).  
Porter des gants isolants contre le froid/ un équipement de protection du visage/ des yeux.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  
Utiliser un respirateur à air comprimé.  
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.  
Utiliser un appareil de protection respiratoire autonome lors des opérations de sauvetage et d'entretien dans les cuves de stockage.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## Genetron® 408A

000000009895

Version 2.0

Date de révision 05/02/2017

Date d'impression 12/18/2017

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.  
 Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
 Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
 Entreposer séparément les vêtements de travail.

## Directives au sujet de l'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Chlorodifluorométhane	75-45-6	TWA : Valeur limite de moyenne d'exposition	3,500 mg/m <sup>3</sup> (1,000 ppm)	07 2009	CAD AB OEL:Canada. Alberta OELs (Occupational Health & Safety Code, Schedule 1, Table 2)
Chlorodifluorométhane	75-45-6	TWA : Valeur limite de moyenne d'exposition	(500 ppm)	07 2007	CAD BC OEL:Canada. British Columbia OELs. (Occupational Exposure Limits for Chemical Substances, Occupational Health and Safety Regulation 296/97, as amended)
Chlorodifluorométhane	75-45-6	STEL : Valeur limite à courte terme	(1,250 ppm)	07 2007	CAD BC OEL:Canada. British Columbia OELs. (Occupational Exposure Limits for Chemical Substances, Occupational Health and Safety Regulation 296/97, as amended)

## Genetron® 408A

000000009895

Version 2.0

Date de révision 05/02/2017

Date d'impression 12/18/2017

Chlorodifluorométhane	75-45-6	TWA : Valeur limite de moyenne d'exposition	(1,000 ppm)	03 2011	CAD MB OEL:Canada. Manitoba OELs (Reg. 217/2006, The Workplace Safety And Health Act)
Chlorodifluorométhane	75-45-6	TWA : Valeur limite de moyenne d'exposition	(1,000 ppm)	07 2010	CAD ON OEL:Canada. Ontario OELs. (Control of Exposure to Biological or Chemical Agents)
Chlorodifluorométhane	75-45-6	STEV : Short Term Exposure Limit (STEV):	(1,250 ppm)	07 2010	CAD ON OEL:Canada. Ontario OELs. (Control of Exposure to Biological or Chemical Agents)
Chlorodifluorométhane	75-45-6	8 HR ACL : 8 heures limite de contamination moyenne :	(1,000 ppm)	05 2009	CAD SK OEL:Canada. Saskatchewan OELs (Occupational Health and Safety Regulations, 1996, Table 21)
Chlorodifluorométhane	75-45-6	15 MIN ACL : Limite de 15 minute contamination moyenne :	(1,250 ppm)	05 2009	CAD SK OEL:Canada. Saskatchewan OELs (Occupational Health and Safety Regulations, 1996, Table 21)



## Genetron® 408A

00000009895

Version 2.0

Date de révision 05/02/2017

Date d'impression 12/18/2017

Chlorodifluorométhane	75-45-6	TWA : Valeur limite de moyenne d'exposition	3,540 mg/m <sup>3</sup> (1,000 ppm)	12 2008	OEL (QUE):Canada. Québec LEMT (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité de l'environnement de travail)
1,1,1-trifluoroéthane	420-46-2	TWA : Valeur limite de moyenne d'exposition	(1,000 ppm)		Honeywell:Limite fixée par Honeywell International Inc.
1,1,1-trifluoroéthane	420-46-2	TWA : Valeur limite de moyenne d'exposition	3,400 mg/m <sup>3</sup> (1,000 ppm)	2007	WEEL:US. Workplace Environmental Exposure Level (WEEL) Guides
pentafluoroéthane	354-33-6	TWA : Valeur limite de moyenne d'exposition	(1,000 ppm)		Honeywell:Limite fixée par Honeywell International Inc.
pentafluoroéthane	354-33-6	TWA : Valeur limite de moyenne d'exposition	4,900 mg/m <sup>3</sup> (1,000 ppm)	2007	WEEL:US. Workplace Environmental Exposure Level (WEEL) Guides

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	: Gaz liquéfié
Couleur	: incolore
Odeur	: faible

**Genetron® 408A****000000009895**

Version 2.0

Date de révision 05/02/2017

Date d'impression 12/18/2017

pH	:	Note: neutre
Point de congélation/de figeage	:	Note: donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	-44 °C
Point d'éclair	:	Note: donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	> 1 Méthode: Comparé à CCl4.
Limite d'explosivité, inférieure	:	Note: aucune
Limite d'explosivité, supérieure	:	Note: aucune
Pression de vapeur	:	9,604 hPa à 21.1 °C(70.0 °F) 22,904 hPa à 54.4 °C(129.9 °F)
Densité de vapeur	:	3.25 Note: (Air = 1.0)
Densité	:	1.06 g/cm3 à 21.1 °C
Hydrosolubilité	:	1.5 g/l
Température d'inflammation	:	> 750 °C
Température d'auto-inflammabilité	:	La plus basse valeur connue est: 750 °C
Température de décomposition	:	> 250 °C

**Genetron® 408A****000000009895**

Version 2.0

Date de révision 05/02/2017

Date d'impression 12/18/2017

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	: Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Se décompose à température élevée. Dangers spécifiques à cause de la formation des produits corrosifs et toxiques en cas de combustion ou de décomposition Peut former un mélange combustible avec l'air à des pressions supérieures à la pression atmosphérique. Ne pas mélanger avec de l'oxygène ou de l'air au-dessus de la pression atmosphérique.
Matières incompatibles	: Aluminium finement divisé Potassium Calcium Poudres métalliques Aluminium Magnesium Zinc
Produits de décomposition dangereux	: En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: Gaz chlorhydrique (HCl). Fluorure d'hydrogène gazeux (HF). Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2) Halogénures de carbonyle

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Toxicité aiguë par inhalation Chlorodifluorométhane	: CL50: > 300000 ppm Durée d'exposition: 4 h Espèce: Rat
--	--

**Genetron® 408A****000000009895**

Version 2.0

Date de révision 05/02/2017

Date d'impression 12/18/2017

1,1,1-trifluoroéthane	: CL50: > 540000 ppm Durée d'exposition: 4 h Espèce: Rat
	CL50: > 106 mg/l Durée d'exposition: 4 h Espèce: Rat
pentafluoroéthane	: > 769000 ppm Durée d'exposition: 4 h Espèce: Rat
Sensibilisation Chlorodifluorométhane	: Sensibilisation cardiaque Espèce: les chiens Note: Chlorodifluorométhane (HCFC-22): Seuil de sensibilisation cardiaque (chiens): 50000 ppm.
1,1,1-trifluoroéthane	: Sensibilisation cardiaque Espèce: les chiens Note: 1,1,1,2-tétrafluoroéthane (HFC-134a): Seuil de sensibilisation cardiaque (chiens): 80000 ppm.
pentafluoroéthane	: Sensibilisation cardiaque Espèce: les chiens Note: Dose sans effet observé 75 000 ppm Dose minimale sans effet observé 100 000 ppm
Toxicité à dose répétée Chlorodifluorométhane	: Espèce: Rat Voie d'application: Inhalation Durée d'exposition: Exposition à vie () NOEL: 10000 ppm Chez les rats mâles, l'exposition à vie a été associée à un léger grossissement des fibrosarcomes dans les glandes salivaires.
1,1,1-trifluoroéthane	: Espèce: Rat Voie d'application: Inhalation Durée d'exposition: (90 jr) NOEL: 40000 ppm Toxicité subchronique
pentafluoroéthane	: Espèce: Rat

**Genetron® 408A****00000009895**

Version 2.0

Date de révision 05/02/2017

Date d'impression 12/18/2017

Voie d'application: Inhalation  
Durée d'exposition: (4 Sem.)  
NOEL: 50000 ppm  
Toxicité subchronique

Génotoxicité in vitro  
1,1,1-trifluoroéthane

: Méthode d'Essai: Test de Ames  
Résultat: négatif

pentafluoroéthane

: Méthode d'Essai: Test de Ames  
Résultat: négatif

: Type de cellule: Lymphocytes humains  
Résultat: négatif

: Type de cellule: Lymphocytes humains  
Résultat: négatif

: Type de cellule: Cellules ovariennes de hamster chinois  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo  
1,1,1-trifluoroéthane

: Espèce: Souris  
Type de cellule: Moelle osseuse  
Voie d'application: Inhalation  
Résultat: négatif

Tératogénicité  
1,1,1-trifluoroéthane

: Espèce: Rat  
Voie d'application: Exposition par inhalation  
NOAEL, Teratog: 40,000 ppm  
NOAEL, Maternal: 40,000 ppm  
Note: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Espèce: Lapin  
Voie d'application: Exposition par inhalation  
NOAEL, Teratog: 40,000 ppm  
NOAEL, Maternal: 40,000 ppm  
Note: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

pentafluoroéthane

: Espèce: Lapin

**Genetron® 408A****000000009895**

Version 2.0

Date de révision 05/02/2017

Date d'impression 12/18/2017

Voie d'application: Exposition par inhalation

NOAEL, Teratog: 50,000 ppm

NOAEL, Maternal: 50,000 ppm

Note: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Espèce: Rat

Voie d'application: Exposition par inhalation

NOAEL, Teratog: 50,000 ppm

NOAEL, Maternal: 50,000 ppm

Note: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Information supplémentaire : Note: Chlorodifluorométhane (HCFC-22): Seuil de sensibilisation cardiaque (chiens): 50000 ppm. 1,1,1-trifluoroéthane (HFC-143a): Non mutagène dans le test d'AMES. Éthane, pentafluoro- (HFC-125): Seuil de sensibilisation cardiaque (chiens): 75000 ppm. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène. Irritant pour les yeux et la peau. L'évaporation rapide du liquide peut causer des gelures. Éviter que le liquide qui fuit n'entre en contact avec la peau (risque de gelures). Peut causer une arythmie cardiaque.

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Toxicité pour le poisson

Chlorodifluorométhane

: Essai en statique

CL50: 777 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Chlorodifluorométhane

: Essai en statique

CE50: 433 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Espèce: Daphnia magna

Biodégradabilité

pentafluoroéthane

: Résultat: Difficilement biodégradable.

**Genetron® 408A****000000009895**

Version 2.0

Date de révision 05/02/2017

Date d'impression 12/18/2017

Valeur: 5 %  
Méthode: OCDE 301 D

**Information supplémentaire sur l'écologie**

Information écologique supplémentaire : Une accumulation dans les organismes aquatiques est peu probable .  
Ce produit contient du gaz à effet de serre susceptible de contribuer au réchauffement global. Ne PAS mettre à l'air libre. Conformément aux dispositions du Clean Air Act américain, tout déchet doit être récupéré.  
Ce produit est soumis aux règles du 40 CFR Part 82 des règles du Clean Air Act de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA).  
La section 611 rend obligatoire l'étiquetage du texte suivant sur toutes les expéditions de ce produit :  
Avertissement : Contient du chlorodifluorométhane (HCFC-22), substance dangereuse pour la santé et l'environnement publics car elle détruit l'ozone dans la couche supérieure de l'atmosphère.  
Reportez-vous aux sections 610 et 612 pour connaître la liste des utilisations acceptables et inacceptables de ce produit.

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Méthodes d'élimination : Respectez tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux relatifs à l'environnement.

Note : Ce produit est soumis aux règles de la section 608 de 40 CFR Part 82 du Clean Air Act de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA), relative au recyclage des fluides réfrigérants.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**TDG** UN/ID No. : UN 3163  
Nom d'expédition des Nations unies : GAZ LIQUÉFIÉ, N.S.A.

**Genetron® 408A****000000009895**

Version 2.0

Date de révision 05/02/2017

Date d'impression 12/18/2017

		(CHLORODIFLUOROMÉTHANE, 1,1,1-TRIFLUOROETHANE, PENTAFLUORÉTHANE)
	Classe	2.2
	Groupe d'emballage	
	Étiquettes de danger	2.2
<b>IATA</b>	UN/ID No.	: UN 3163
	Description des marchandises	: GAZ LIQUÉFIÉ, N.S.A.
		(Chlorodifluoromethane, 1,1,1-Trifluoroethane, Pentafluoroethane)
	Classe	: 2.2
	Étiquettes de danger	: 2.2
	Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 200
	Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 200
<b>IMDG</b>	UN/ID No.	: UN 3163
	Description des marchandises	: GAZ LIQUÉFIÉ, N.S.A.
		(CHLORODIFLUOROMÉTHANE, 1,1,1-TRIFLUOROETHANE, PENTAFLUOROETHANE)
	Classe	: 2.2
	Étiquettes de danger	: 2.2
	No EMS Numéro	: F-C, S-V
	Polluant marin	: non

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****Inventaires**

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques : Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS



**Genetron® 408A****000000009895**

Version 2.0

Date de révision 05/02/2017

Date d'impression 12/18/2017

substances (LIS)

Japon. Kashin-Hou Law : Listé ou en conformité avec l'inventaire List

Corée. Toxic Chemical Control Law (TCCL) List : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances : Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand : Listé ou en conformité avec l'inventaire

**Information sur les législations nationales****NPRI**

**Composants** : Chlorodifluorométhane 75-45-6

**WHMIS**

**Composants** : Chlorodifluorométhane 75-45-6

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

	<b>HMIS III</b>	<b>NFPA</b>
Danger pour la santé	: 1	2
Inflammabilité	: 1	1
Risque physique	: 0	
Instabilité	:	0

Systèmes de classification des risques (p. ex., HMISMD III, NFPA) : Les renseignements qu'ils contiennent ne s'adressent qu'aux personnes qui ont reçu une formation pour le système concerné.

**Information supplémentaire**

**Genetron® 408A****000000009895**

Version 2.0

Date de révision 05/02/2017

Date d'impression 12/18/2017

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Date de publication antérieure: 08/28/2015

Préparé par Honeywell Performance Materials and Technologies Product Stewardship Group